



Conclusion et remerciements de Henk Van Hootegem, coordinateur du Service inter fédéral de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale

Séminaire 'Logement durable : soutenir les ménages et les locataires à faibles revenus'

Chers participants, chères participantes,

Quelle initiative, quel engagement, quelle énergie... Ce fut une journée bien remplie. Nous avons beaucoup appris. Il y a également eu beaucoup d'échanges autour des initiatives, qui, nous l'espérons, se poursuivront à l'avenir. J'ai également appris de nouveaux mots, comme 'parcours client' : le trajet que le citoyen suit, par exemple, dans un processus de rénovation.

La question centrale de ce séminaire, organisé aujourd'hui par le [Service inter fédéral de lutte contre la pauvreté](#) en collaboration avec [l'Institut fédéral pour le Développement durable](#), est de savoir comment atteindre les ménages et les locataires à faibles revenus. Cela passe notamment par des actions de proximité : sur le terrain, par du porte-à-porte... A une échelle qui permette effectivement d'entrer en contact avec le groupe cible, par exemple les habitants d'un quartier, les personnes en situation de pauvreté et de précarité... La capacité nécessaire d'accompagnement est importante à cet égard : un accompagnement sur le plan technique mais aussi sur le plan social. Il est frappant de constater à quel point l'importance de la confiance a été soulignée. Il ne faut pas oublier le poids de la charge mentale que peut entraîner une rénovation : travailler dans sa maison c'est particulièrement impactant à tous niveaux. Et pour les personnes en situation de précarité, rénover n'est pas toujours possible ou abordable. Dans ce contexte, la méfiance qui peut exister à l'égard de certaines mesures ou initiatives est tout à fait compréhensible.

Le préfinancement des mesures d'économie d'énergie et d'eau est un véritable problème : d'une part, lorsqu'il s'agit de préfinancer l'investissement, alors qu'une partie est ensuite remboursée par le biais d'éventuelles primes ; d'autre part, lorsqu'un grand nombre de ménages font face à la difficulté de contracter un prêt et de le rembourser. Pour les personnes à faibles revenus, il n'est vraiment pas évident de s'endetter. Elles n'ont, en fait, aucune garantie réelle de pouvoir effectivement rembourser le prêt avec ce qu'elles économisent sur les coûts de l'énergie et de l'eau (comme par exemple, des factures d'énergie plus élevées pendant la crise énergétique).

La numérisation de notre société joue également un rôle dans la capacité à atteindre certains groupes de la population. Dans son [Rapport bisannuel 2022-2023 intitulé "La dimension financière de la pauvreté"](#), le Service inter fédéral de lutte contre la pauvreté a consacré un chapitre spécifique à la numérisation : il est primordial de continuer à fonctionner avec différents canaux de contact et d'information (et pas seulement les



canaux numériques) afin de pouvoir atteindre efficacement les différents groupes de population.

Le Service de lutte contre la pauvreté préconise également depuis des années, la réalisation systématique d'une [analyse d'impact ex ante](#) lors de l'élaboration d'initiatives et de mesures. Cette analyse permet d'évaluer, en amont, l'impact des initiatives et des mesures sur les situations de pauvreté et de précarité (test d'impact sur la pauvreté) : identifier le groupe cible de l'initiative ou de la mesure, le parcours que devront suivre les personnes concernées, les seuils éventuels dans les procédures, les effets négatifs ou pervers qui peuvent toucher les personnes en situation de pauvreté... Il est évidemment nécessaire que ce test d'impact soit réalisé avec la participation des organisations représentant le groupe cible. Un test d'impact sur la pauvreté peut être réalisé à tous les niveaux : fédéral, régional et local. En tant qu'organisation, il est donc également nécessaire d'évaluer, de manière critique, sa propre initiative ou son propre projet avec la participation du groupe cible.

Une telle analyse d'impact devrait de préférence inclure une partie sur [le recours et le non-recours à la mesure](#) : qui peut bénéficier de la mesure ? quels sont les obstacles dans l'accès à la mesure ? Même en amont, il est possible de réunir des indicateurs pour évaluer le (non-)recours d'une mesure : un aperçu de la situation des revenus des personnes concernés, de leur situation de logement... Ce plaidoyer en faveur de l'attention portée au recours et non-recours est essentiel pour l'efficacité de la politique !

La participation est au cœur d'une politique de transition juste. C'était déjà un point important dans le processus d'élaboration du [Rapport bisannuel sur la durabilité et la pauvreté](#) publié par le Service de lutte contre la pauvreté en 2019 : un dialogue approfondi et étendu avec les personnes en situation de pauvreté, leurs associations et réseaux et diverses organisations et institutions. La participation a également eu un rôle prépondérant dans la rédaction de [l'avis 'Pauvreté et transition juste'](#) que le Service de lutte contre la pauvreté a publié dans le cadre de la [Conférence pour une transition juste en Belgique](#) : une coopération entre les pouvoirs publics soucieux de souligner l'importance du niveau local, une mobilisation des ressources, tant privées que publiques, une coopération entre les acteurs de terrain, une connaissance des modèles financiers. Cet appel à la participation doit s'accompagner d'un débat et d'un bon encadrement du rôle des différents acteurs : pouvoirs publics, acteurs privés, organisations intermédiaires et le citoyen dans toute sa diversité...

Nous sommes confrontés à un défi de taille : faire en sorte que le sujet d'aujourd'hui entre dans le champ du débat politique tant au niveau fédéral et régional que local. Il faut également tenir compte des différents fonds créés dans le cadre de la politique climatique que les parties prenantes devraient être en mesure d'aider à orienter.

Il est nécessaire d'apporter un soutien aux ménages et aux locataires à faibles revenus pour qu'ils occupent des logements durables, afin de ne laisser personne de côté dans la transition en cours, d'éviter et de réduire les effets Matthieu et les inégalités. Nous



espérons y avoir contribué par l'organisation du séminaire sur le logement durable. Nous comptons également sur vous pour continuer à insister sur la nécessité de ne laisser personne de côté.

Juste un mot sur ce que vous recevrez de notre part comme information, basée sur le séminaire. Une note est déjà disponible sur notre site avec une brève description de toutes les initiatives présentées dans les groupes de travail aujourd'hui.

Voici ce que vous pouvez trouver comme information, contenu au sujet du séminaire :

- Une [note 'Logement durable : soutenir les ménages et les locataires à faibles revenus'](#)
- Les [présentations de chaque intervenant](#)
- Les [captations audio des séances plénières et des différents groupes de travail](#)
- Dans les semaines à venir, une deuxième note qui contiendra un compte-rendu de la journée, une présentation des initiatives, une conclusion et des recommandations.

Je vous invite également à vous abonner à notre [Newsflash](#) afin d'être informé de nos actualités, publications et prochaines initiatives.

Le Service inter-fédéral de lutte contre la pauvreté est toujours à votre disposition pour toutes demandes d'informations, pour recevoir vos réactions aux initiatives présentées ou pour toutes propositions de pistes de collaboration.

Il ne me reste plus qu'à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à rendre ce séminaire possible : la coopération avec l'Institut fédéral du développement durable (IFDD), le soutien de la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPIM) et de la Loterie nationale, la belle infrastructure du Résidence Palace, le travail nécessaire des interprètes pour rendre possible l'échange au-delà de la frontière linguistique, et le fantastique travail de préparation et d'organisation de tous les collaborateurs du Service inter-fédéral de lutte contre la pauvreté.

Et bien sûr, merci à vous pour votre intérêt, votre participation et votre engagement au soutien des ménages et des locataires à faibles revenus à accéder à des logements plus durables... *pour ne laisser personne de côté !*